



arbres infos

Édition spéciale
ACHENHEIM

Association Ried Bruche pour le Respect de l'Environnement près de Strasbourg
13 rue du Canal - 67203 Oberschaeffolsheim

N° 57 Décembre 2019 Schiltigheim Vol. XXV n° 1329 - CCP Strasbourg n° 2712 12 F

> Site internet : <http://arbres.asso.fr>
> E-mail : contact@arbres.asso.fr

Ce numéro est diffusé à l'ensemble de la population d'Achenheim ainsi qu'à nos adhérents.

Éditorial

Intérêt général vs intérêt particulier

À Achenheim deux exemples illustrent parfaitement cette opposition entre l'intérêt général et celui de quelques individus au nom de la sacro-sainte propriété privée. Deux projets sont actuellement bloqués par le refus de quelques proprios qui ne veulent pas vendre leurs petites parcelles, par manque de civisme, en faisant preuve d'un égoïsme forcené.

1. La piste cyclable Breuschwickersheim-Achenheim : indispensable pour la sécurité des collégiens !

2. La nouvelle voie d'accès à la briqueterie : indispensable pour la tranquillité des riverains !

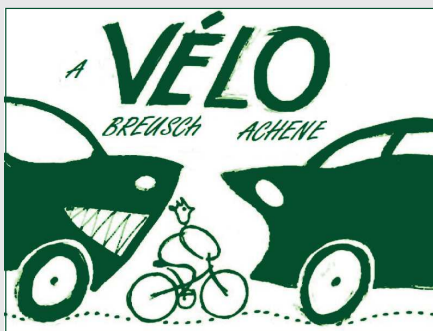
Ces opposants ont-ils conscience de faire partie d'une communauté, comme leurs ancêtres qui agissaient bien plus spontanément pour le bien public ? Ou alors ont-ils perdu ce sentiment d'appartenance ?

Comment justifier un tel comportement, quand on connaît les enjeux de sécurité pour les jeunes cyclistes ou l'importance des pollutions générées par les poids-lourds de la briqueterie.

Bien sûr, ils sont dans leur droit, mais ont-ils seulement conscience du mépris qu'ils affichent à l'encontre de leurs concitoyens ?

ARBRES propose de lancer une souscription pour compenser le manque à gagner de ces trois proprios !

👍👍👍 Chiche ?



Piste Cyclable Achenheim-Breuschwickersheim

La piste cyclable des collégiens bloquée pour 80 m²

Ce projet de piste cyclable doit permettre aux élèves de Breusch de rallier en toute sécurité le Collège d'Achenheim. Voici bien un projet dont l'utilité publique n'est ni à démontrer, ni à discuter.

Il est dans les cartons depuis pas mal de temps, mais a connu cet été un blocage à cause de deux agriculteurs et de l'Association Foncière. Ils ont refusé de vendre leur « petit morceau de parcelle » de respectivement 35, 25, et 20 m²... pour une valeur de 1,6 €/m² !!!

Ces agriculteurs qui sont sensés travailler aussi pour le bien de la communauté, ont-ils seulement conscience des conséquences de leur entêtement ?

Que pourra bien dire ce père de famille à ses enfants, si par malheur un de leurs camarades d'école se faisait écraser à cause de l'absence de piste cyclable ?

Le chiffrage du projet s'élève à 1,2M€. L'appel d'offre a été clôturé en juillet 2019. Les terrains ont été acquis à l'amiable au tarif défini par les domaines. Le planning initial de l'EMS prévoyait le début des travaux fin 2019 pour une mise en service fin 2020.

À Breusch, tous les propriétaires ont signé, alors qu'à Achenheim 3 proprios sur 40 ont bloqué la procédure. Y compris l'Association Foncière qui reste sur sa position de refus malgré les efforts de concertation du maire d'Achenheim.

Ces pauvres irréductibles, égoïstes, anti-sociaux, vont donc attendre la procédure d'expropriation ce qui va retarder le projet de 18 à 24 mois... et le tout pour des prunes, car ils n'obtiendront pas un centime de plus !

JETZ LANGT'S BIGOTT !

C'était l'intitulé du tract rédigé par le regretté Charles EBEL, habitant du quartier Notre-Dame, à propos des nuisances de la briqueterie : fumées, odeurs, poids-lourds, *un so witterscht ! (et tutti quanti)*. Ce tract, distribué il y a plus de 20 ans, était l'acte de naissance d'ARBRES.

Une voie d'accès direct à la briqueterie, bloquée par deux proprios ! Un vrai scandale !



Trop de camions, trop de pollution !
Voie d'accès direct : c'est la solution !

La construction d'une voie d'accès direct à la briqueterie permettrait aux poids-lourds d'éviter le quartier Notre-Dame et la rue Bourgend. Une pétition signée, en octobre dernier, par 460 habitants, soit un quart de la population, demande que cessent ces nuisances quotidiennes !

Arbres tient à féliciter les pétitionnaires pour leur action déterminante. Celle-ci a permis de relancer le projet et de faire prendre conscience aux uns et aux autres de leurs responsabilités.

Le pouvoir politique a proposé une solution : la création d'une petite ZA privée sur le flanc ouest du ban d'Oberschaeffolsheim, et qui figure dans le nouveau plan d'urbanisme (PLUi) !

Tous les protagonistes : le pouvoir politique, les mairies d'Achenheim et d'Oberschaeffolsheim, l'Eurométropole de Strasbourg, les entreprises Viola et Wienerberger, les riverains représentés par les pétitionnaires et notre association ARBRES sont d'accord pour lancer le projet. Il s'agit donc bien d'un projet d'intérêt général, mais deux proprios refusent de vendre leur parcelle de 15 ares !

La petitesse des parcelles n'a d'égal que l'étroitesse d'esprit des propriétaires qui, par leur cupidité, méprisent le quart de la population du village. Comme les agriculteurs d'Achenheim ils sont dans leur droit, et dans le mépris de leurs concitoyens du quartier Notre-Dame et de la rue Bourgend ! Cela fait plus de vingt ans que ceux-ci subissent la pollution sonore, les embouteillages, l'air pollué par les moteurs diesel qui tournent en permanence attendant leur tour pour charger ou décharger !

Tribune libre

Si comme les pétitionnaires, vous avez une préoccupation particulière ou un projet qui vous tient à cœur, entrant dans le domaine de compétence d'ARBRES, alors nous sommes prêts à mettre tous nos moyens à votre disposition pour le faire connaître et le réaliser ! Tracs, pancartes, site internet, Facebook, Arbres Infos...

Papier recyclé



arbres

Avec ARBRES, je participe à un meilleur environnement !

Nous sommes une association indépendante, et ne percevons aucune subvention. Ce bulletin, ainsi que toutes nos activités, (publications, site internet, frais, etc.) sont exclusivement financés par nos adhérents et donateurs. Cet information est diffusée par

A.R.B.R.E.S.
ASSOCIATION RIED-BRUCHE POUR LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT PRÈS DE STRASBOURG
(Inscrite au TI Schiltigheim vol. XXV, n. 1329)

13 RUE DU CANAL, 67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM

Nous avons besoin de votre soutien dans l'action et de votre soutien financier. Adhérez à ARBRES en nous versant au minimum la somme de 20 € pour l'année. Vous pouvez également nous faire parvenir un don du montant de votre choix. Cotisations et dons donnent droit à une réduction d'impôts de 66 % des sommes versées, dans la limite de 20 % du revenu imposable (CGI Art. 200), ARBRES étant une association d'intérêt concourant à la défense de l'environnement naturel.

Ainsi, si vous êtes imposable, un don ou une cotisation de 30 € ne vous coûte en réalité que 10 € environ alors que nous disposons bien de 30 € pour nos actions.

Je joins mon chèque :

ADHÉSION :20 €

DON : €

Nom et Prénom :

Adresse :

Adresse Email :

:

Date :/...../.....

Signature :